

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2023 à vingt heures

Président : Monsieur José ALMEIDA

Secrétaire : Madame Cyrielle VILLANI

Convocation envoyée le 21 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 20	Nombre de procurations : 9	
Pour : 29	Contre :	Abstention :
Membres présents		
M. José ALMEIDA	Mme Florence BIZOT	M. Jonas MOUNDANGA
Mme Céline TONOT	Mme Béatrice SIMON	Mme Hélène MARTEEL
M. Jean-Marc RETY	M. Christophe SAGE	Mme Anne MILLOT
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Patricia QUELIN	Mme Cyrielle VILLANI
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Fabienne VION	M. Fernando NOVO
Mme Marie-Line BONNOT	M. Jean-Louis MERZAUX	Mme Valérie GRANDET
M. Christian BOUCASSOT	Mme Myriam HENNEQUIN-ROURE	
Membres absents		
M. Pierre BERTRAND (pouvoir à Mme Marie-Line BONNOT)	M. Gaëtan GUERMONPREZ (pouvoir à M. Jean-Marc GONÇALVES)	
M. Christian CHEVREUX (pouvoir à Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX)	M. Franck LOUIS (pouvoir à Mme Fabienne VION)	
M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT)	M. Samir ASGASSOU (pouvoir à Mme Cyrielle VILLANI)	
Mme Monique ISSAD (pouvoir à Mme Céline TONOT)	Mme Élise GOURMELEN (pouvoir à Mme Florence BIZOT)	
M. Jean-Luc JONCOUR (pouvoir à M. Jean-Marc RETY)		

N° 2023-082 : Décision modificative n° 1-2023

Sur le rapport et la proposition de Monsieur Jean-Marc GONÇALVES, Adjoint aux finances, présentés en commission finances le 21 septembre 2023,

VU le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et D.2342-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

VU la délibération n°026-2023 du 29 mars 2023 votant le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits pour les motifs suivants :

En fonctionnement :

- Diminution des intérêts sur emprunt en 2023 : - 60 000 € par rapport au prévisionnel 2023 qui avait évalué des intérêts avec nouvel emprunt sur une année complète.
- Virement de crédits : 30 000 € au chapitre 011
- Virement de crédits : 30 000 € au chapitre 65

En investissement :

- Notification d'une subvention octroyée par l'Etat au titre de la DSIL pour la construction du restaurant scolaire Léon –Blum : 400 000 €
- Notification d'une subvention octroyée par le Conseil Départemental pour la construction du restaurant scolaire Léon –Blum : 300 000 €
- Réduction de 643 000 € de l'emprunt pour ajuster le montant à 2 500 000 € au lieu de 3 143 000 €
- Diminution du montant de capital à amortir. La première échéance du prêt de 2 500 000 € est prévue en juin 2024 après consolidation en mars 2024 pour la totalité du prêt.
- Ouverture de crédits au chapitre 20 : 30 000 €. Ces crédits pourront être affectés le cas échéant à des études en vue de la solarisation de bâtiments publics.
- Ouverture de crédits au chapitre 21 : 45 000 €. Ces crédits pourront être affectés pour partie au projet « parcours du patrimoine végétal » (signalétique, panneaux pédagogiques, ...)
- Ouverture de crédits au chapitre 23 : 30 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTÉ la décision modificative qui en découle tel qu'il suit :

ch	Article	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011	60611	Eau et Assainissement		10 000,00 €		
011	6188	Autres frais divers		20 000,00 €		
65	65748	Subvention aux associations		30 000,00 €		
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00 €			
		OPERATIONS REELLES	60 000,00 €	60 000,00 €	- €	- €
ch	Article	SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
16	1641	Remboursement capital sur emprunt	48 000,00 €			
20	2031	Frais d'études		30 000,00 €		
21	2188	Autres immobilisations corporelles		45 000,00 €		
23	2313	Travaux en cours		30 000,00 €		
13	13462	Dotations de soutien à l'investissement local				400 000,00 €
13	1323	Subvention Conseil Départemental				300 000,00 €
16	1641	Emprunt			643 000,00 €	
		OPERATIONS REELLES		57 000,00 €		57 000,00 €

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS